

« POUR LE RÉTABLISSEMENT DES CONCOURS D'ARTS »

A l'occasion d'une table ronde organisée à Trieste (ITA) en mai 1986, à laquelle participaient notamment MM. Vittorio Wyss (ITA), vice-président du Panathlon International, Jean-François Pahud (SUI), directeur du Musée et du centre d'études olympiques, Sisto Favre (ITA), membre de l'Académie Internationale Olympique, Christian Garrabos (FRA), directeur du journal *Stadium* et Henrique Nicolini (BRA), une motion a été votée pour encourager l'action du panathlon international, demander le rétablissement des concours d'art aux Jeux Olympiques et promouvoir l'éducation sportive à l'école. Nous publions ici un extrait de cette importante motion :

« Le panathlon international estime devoir conclure qu'à partir des prochains Jeux Olympiques, en 1992, soit rétablie la tradition d'associer des concours d'arts aux épreuves sportives (le laps de temps restant avant ceux de 1988 n'étant pas suffisant pour les organiser à Séoul). Ces concours seront organisés dans les disciplines suivantes : l'architecture, les arts décoratifs et appliqués, la sculpture, la peinture, la musique, la danse, la littérature, la photographie, la cinématographie et la télévision. La seule limite imposée au thème sera d'être inspirée par l'idée sportive. La participation pourra être aussi bien, mais de préférence, limitée aux sportifs qui ont pris part ou qui sont en train de prendre part aux jeux sportifs ou ouverte à tous les artistes de tous les continents après une présélection des œuvres au niveau national.

Le panathlon souhaite la diffusion de cette initiative. Les concours d'arts devraient se voir reconnu une importance égale aux jeux sportifs, afin qu'à côté des manifestations de violence, de danger et les épisodes de douleur qui continuent à remplir les pages de l'histoire humaine, une voix efficace subsiste pour affirmer les valeurs que l'homme, pour sa propre survivance et grâce à son corps et à son esprit, doit appliquer dans ses actions ».

